



MASTER



Lieu de la formation

UFR Lettres langues et sciences humaines
Campus de Belle-Beille
11 Boulevard Lavoisier
49045 Angers Cedex 01

Chiffres clés

Insertion professionnelle étudiants à 30 mois :
70% en emploi : promotion 2011-2012
75% en emploi : promotion 2012-2013

Contact

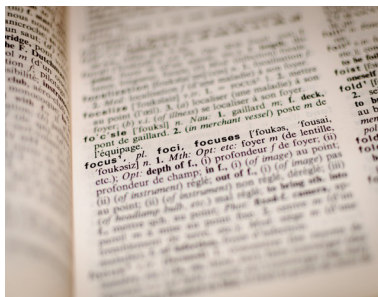
Christine RABOUIN
christine.rabouin@univ-angers.fr
Tél. : 02 41 22 64 26

Responsable de la formation

Sandra CONTAMINA
sandra.contamina@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/lettres



Mention Traduction et interprétation

TRADUCTION LITTÉRAIRE ET GÉNÉRALE

Présentation

Ce Master forme des professionnel.le.s de la traduction amenés à collaborer avec les maisons d'édition pour toutes les publications qu'elles effectuent (ouvrages littéraires et de littérature pratique, presse), mais aussi à travailler dans les domaines du doublage et du sous-titrage.

Objectifs

Afin de permettre une meilleure insertion des diplômés sur le marché de l'emploi, une certaine polyvalence est donnée à la formation. L'élément central en est la pratique de la traduction écrite vers la langue maternelle française, mais aussi l'entraînement à la traduction orale. A côté de l'acquisition de connaissances théoriques et générales nécessaires (par exemple Histoire de la traduction ou Linguistique appliquée à la traduction), la formation permet un approfondissement de techniques de traduction-production et d'initiation à l'interprétariat. Les étudiant.e.s se verront également dispenser des connaissances sur le milieu professionnel de l'édition dans lequel ils vont devoir évoluer ainsi que sur les aspects juridiques liés à ce métier.

Une des exigences du métier de traducteur d'aujourd'hui est un haut niveau culturel, c'est pourquoi les étudiant.e.s auront à valider deux modules (de civilisation et de littérature étrangères) du Master Arts, Littératures, Civilisations.

Aide à la réussite

La formation garantit un lien étroit avec le monde de la traduction par le biais de la participation de nombreux professionnels de la traduction (majoritairement membres de l'Association des Traducteurs Littéraires de France - A.T.L.F.), qui assurent des ateliers de traduction et des conférences thématiques et l'encadrement personnalisé des mémoires de M2.

Insertion professionnelle

Le Master conduit à une insertion professionnelle dans le monde de la traduction littéraire et générale. La structuration de ce milieu professionnel implique essentiellement un travail indépendant au contact direct du monde de l'édition. Les conditions d'exercice et de rémunération font qu'à l'heure actuelle la moitié des traducteurs littéraires ont une activité complémentaire. De ce point de vue, les compétences de haut niveau acquises en langue(s) étrangère(s) sont un atout essentiel, car elles permettent d'envisager une insertion aisée dans des secteurs connexes tels que l'édition, la culture ou l'enseignement.

Public visé

Le Master 1 est ouvert aux étudiant.e.s titulaires d'une Licence L.L.C.E.R. (Parcours Allemand, Anglais, ou Espagnol ainsi que parcours bivalent A.A et A.E.).

Le Master 2 est ouvert aux étudiant(e)s titulaires d'un Master 1 (Mentions « Arts, Lettres, Civilisations », « Traduction et interprétation », « L.L.C.E.R » option Allemand, Anglais ou Espagnol).

Programme

Semestre 1 :

UE1 – Outils

Outils du traducteur - 15h
Ecriture et traduction - 12h
Interprétariat théorique - 9h
Linguistique - 12h

UE2 – Traduction

Traduction L1 vers français - 28h
Traduction français vers L1 - 18h
Traduction L2 vers français - 24h
Interprétariat pratique - 12h

UE3 – Environnement culturel

Textes français - 20h
Littérature et civilisation - 20h

Semestre 2 :

UE4 – Traduction

Traduction L1 vers français - 28h
Traduction français vers L1 - 18h
Traduction L2 vers français - 24h
Interprétariat pratique - 12h

UE5 – Environnement culturel et professionnel

Histoire et théorie de la traduction - 18h
Littérature et civilisation - 20h
Linguistique - 12h
Découverte des outils de TAO - 12h

UE6 – Mémoire

Mémoire + glossaire

Semestre 3 :

UE7 – Traduction

Traduction L1 vers français - 46h
Traduction L2 vers français - 22h
Etude d'une œuvre et de ses traductions - 18h

UE8 – Production

Traduction français vers L1 - 18h
Interprétariat pratique - 12h

UE9 – Approches théoriques et professionnelles

Droit et propriété intellectuelle - 9h
Littérature française et étrangère contemporaine - 18h
Connaissance de l'édition - 12h
Linguistique - 12h
Conférence - 18h

Semestre 4 :

UE10 – Traduction

Traduction L1 vers français - 28h
Traduction L2 vers français - 12h
Traduction français vers L1 - 9h

UE11 – Approches théoriques et professionnelles

Ecriture créative - 24h
Relecture - 4h
Linguistique - 6h
Insertion professionnelle - 2h
Conférences - 15h

UE12 – Environnement culturel

Littérature et civilisation - 20h

UE13 – Mémoire & stage

Mémoire et stage
Projet de traduction - 4h

Stage

L'essentiel de l'évaluation de fin d'études s'effectue par la rédaction d'un mémoire de traduction, qui constitue une mise en situation réelle, notamment du fait d'un encadrement personnalisé assuré par un.e traducteur/traductrice professionnel.le.

Les étudiant.e.s ont aussi la possibilité d'effectuer un stage (d'une durée minimum de trois mois) en lien avec des activités de traduction. Dans ce cas, leur mémoire comporte une traduction de longueur moindre par rapport à celui des étudiant.e.s qui ne font pas de stage, ainsi qu'un rapport de stage détaillé.

À noter

Les étudiant(e)s titulaires d'un diplôme autre que la Licence L.L.C.E.R (ex : Licence L.E.A., M1 F.L.E.) ou d'un diplôme étranger doivent faire une demande de validation d'études, jointe au dossier de candidature, qui devra impérativement être retournée avec le dossier.

La formation accueille aussi des étudiant.e.s en reprise d'études et offre la possibilité d'entamer une démarche de V.A.E. (Validation des acquis de l'expérience).

Rythme

L'année de M1 est une année à vocation plutôt généraliste, qui vise à faire acquérir les outils indispensables à la traduction. L'année de M2 permet aux étudiants de se confronter à une pratique professionnelle de la traduction dans le cadre des cours, mais aussi à travers une collaboration intense avec des traductrices et traducteurs professionnel.le.s, notamment dans le cadre des ateliers et du mémoire de traduction de fin d'année.

Par ailleurs, afin de permettre aux étudiant.e.s de rédiger leur mémoire et/ou d'effectuer un stage de 3 mois minimum, le second semestre de M2 a une durée réduite à six semaines et se termine au plus tard à la fin du mois de mars.

